



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 avril 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 33

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 mai 2007

**Droits d'étalage sur trottoirs - terrasses esplanade de l'avenue de la
République - Non recouvrement des droits 2006 - tarifs
exceptionnels 2007**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU -
Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc
THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN –
Michel GENDREAU donne pouvoir à Françoise BILLY –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA –
Valérie UZANU donne pouvoir à Bernard JOURDAIN –
Elsie COLAS donne pouvoir à Robert PLANTECOTE –
Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON –
Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE -

Conseillers :

Mme Isabelle RONDEAU - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN
- M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme
Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2007

DELIBERATION D20070179

exceptionnels 2007

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Au cours de l'année 2006, les travaux d'aménagement de l'Esplanade de l'Avenue de la République ont perturbé l'activité des commerçants riverains.

Aujourd'hui, l'aménagement de cette Esplanade (comprise entre la rue Ricard et la rue Alsace Lorraine) et sa piétonisation confèrent à ce lieu une attractivité nouvelle exprimant la convivialité et la centralité urbaine.

A cet égard, et en concertation avec les commerçants riverains, il est apparu intéressant de pouvoir moduler les surfaces d'occupation du domaine public, en raison du caractère saisonnier de l'implantation des terrasses.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Décider de ne pas recouvrer les droits d'occupation du domaine public auprès des commerçants riverains, au titre de l'année 2006, ainsi que pour la période courant du 1^{er} janvier au 30 avril 2007, afin de tenir compte des perturbations liées aux travaux d'aménagement de l'Esplanade.

- Décider de fixer, de manière exceptionnelle pour 2007, à compter du 1^{er} mai 2007, un tarif mensuel unique de 4,18 € le m² (soit 50,20 € le m² par an).

Pour respecter l'esprit dans lequel la concertation a été engagée avec les commerçants riverains, au-delà de la partie fixe annuelle, il leur sera possible de demander une extension de leur surface d'occupation du domaine public, à ce tarif unique, pour la période d'été indissociable fixée du 1^{er} mai au 31 octobre 2007, étant entendu que cette demande devra être approuvée contradictoirement avec les Services de la Ville, avant toute nouvelle implantation.

Ces tarifs seront réajustés pour 2008 en prenant en compte à leur juste valeur les aménagements réalisés par la Ville et seront soumis au Conseil Municipal d'octobre 2007.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE